

**RAPPORT D'AUDIT INTERNE DU CENTRE
D'EXCELLENCE EN TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (CETIC)
DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I**

**Audit réalisé les 23 et 24 Avril 2015 à la demande de M. Julius E.
OBEN, auditeur interne du Projet CETIC mandaté à cette fin
par le Recteur de l'Université de Yaoundé I**

**Rapport établi le 06 Mai 2015, et remis au Recteur de l'Université
de Yaoundé I**

1- Périmètre audité

Le 14 Août 2014, au nom du Gouvernement de la République du Cameroun, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont signé un accord de financement pour la mise en œuvre du Projet CETIC à la suite de la sélection dudit projet dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'IDA en vue de créer un nombre limité de centres d'excellences en Afrique Centrale et de l'Ouest.

Le CETIC est donc un centre d'excellence à vocation régionale qui a pour objectif le développement d'une expertise de haut niveau en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication, par la formation et la recherche.

Il a pour missions :

- d'Implémenter les activités définies par le projet soumis par l'Université de Yaoundé I dans le cadre de l'initiative « Centres d'Excellence Africains » de la Banque Mondiale. A cet effet, il assure la gestion administrative et financière du Projet en rapport avec les partenaires impliqués conformément au cadre réglementaire du Projet ;
- d'Elaborer et suivre le calendrier d'exécution et les coûts du Projet, dans le respect des objectifs des attentes, résultats et des contraintes définies dans le Projet, l'Accord de Crédit et le Manuel de Procédure ;
- d'Entretenir une relation de collaboration avec l'ensemble des parties prenantes du Projet.

Ce projet, exécuté par l'Université de Yaoundé I avec l'assistance du MINEPAT et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, comprend comme organe de fonctionnement (1) un Comité de Pilotage, (2) un conseil Scientifique et (3) une Unité de Gestion à la tête de laquelle se trouve le Coordonnateur du Projet, responsable de la gestion administrative et financière dudit projet.

2- Références des auditeurs

- Pr Julius E. OBEN, Auditeur interne du CETIC ;
- Pr Bertrand TCHANTCHO, membre du Conseil Scientifique et Pédagogique du CRFD/STG ;
- Dr Pierre EFFA ONOMO, secrétaire du Conseil Scientifique et Pédagogique du CRFD/STG.

3- Plan d'audit

L'audit interne porte sur deux aspects :

- Audit académique ;

- Décision portant organisation et fonctionnement du CETIC signé du Recteur de l'Université de Yaoundé I.
- Décision portant désignation des départements et des Formations éligibles aux financements du CETIC signé du Recteur de l'Université de Yaoundé I.
- Décision portant nomination du Coordonnateur du CETIC signé du Recteur de l'Université de Yaoundé I.
- Décision portant désignation des membres de la division scientifique de l'unité de gestion du CETIC signé du Recteur de l'Université de Yaoundé I
- Décision portant désignation des responsables de l'unité de gestion du CETIC signé du Recteur de l'Université de Yaoundé I.
- Contrat de performance et de financement du CETIC de l'Université de Yaoundé I.
- Plan d'action du projet d'appui au CETIC.
- Projet de budget du CETIC 2015.
- Manuel des procédures du projet CETIC.
- Indicateur de résultats au niveau d'OPD.
- Liste de demande de partenariats nationaux et internationaux.

Formation

- Appel à candidature pour le Master dans le cadre du projet CETIC au titre de l'année académique 2014/2015 (document non signé)
- Liste des types de formations courtes et listes des enseignements par type de formation (non signée par des autorités de l'Université de Yaoundé I)
- Document non signé indiquant les coûts des programmes de certification
- Décision portant admission des candidats en Master I dans le Pôle « Modélisation Mathématique et Calcul Scientifique » dans le cadre du projet CETIC au titre de l'année académique 2014-2015
- Décision portant admission des candidats en Master I dans le Pôle « Informatique et Télécommunications » dans le cadre du projet CETIC au titre de l'année académique 2014-2015
- Décision portant admission des candidats en Master I dans le Pôle « Mécatronique, Formation Systèmes électroniques embarqués » dans le cadre du projet CETIC au titre de l'année académique 2014-2015
- Projet de planning des enseignements du semestre I du pôle « modélisation mathématique et calcul scientifique » (document non signé et caduque compte tenu des périodes mentionnées)

- Audit financier.

4- Personnes rencontrées durant l'audit

- Pr Charles AWONO ONANA, Coordonnateur du Projet CETIC ;
- Pr Timoléon KOFANE, Chercheur Principal Adjoint ;
- Pr NTEDE NGA, Ingénieur Projet CETIC ;
- Mme Diane TCHAMI, Comptable CETIC ;
- Mme Grâce A. ASSEMBE, Assistante Coordonnateur du Projet CETIC ;
- Mme Marie ANABA, Responsable de la scolarité.

5- Documents demandés pendant l'audit

Sur le plan académique

- Détails des grilles d'UEs par option ;
- Le contenu des UEs ;
- Les équipes pédagogiques par UEs ;
- CVs des enseignants retenus ;
- Listes des Coordonnateurs des spécialités ;
- Liste des étudiants sélectionnés par type de formation et les quotas
- Lancement de l'appel à candidature pour la sélection des étudiants ;
- Emplois de temps ;
- Progression des enseignements ;
- Liste des partenaires nationaux et internationaux ;
- Période d'indisponibilité des enseignants et des étudiants (stage et missions d'enseignement)
- Accueil et installation des étudiants et enseignants étrangers

Sur le plan financier

- Les dépenses effectuées depuis novembre 2013 et les éléments justificatifs y afférents
- Projet de budget pour l'année académique 2014-2015.

6- Les documents réceptionnés par les auditeurs

Création, organisation et fonctionnement du Projet CETIC

- Arrêté portant création, organisation et fonctionnement du comité national de pilotage et de suivi de la mise en œuvre du projet des centres d'excellences africains de l'enseignement supérieur de la Banque Mondiale signé du Premier Ministre.
- Décision portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi du Projet CETIC signé du Recteur de l'Université de Yaoundé I.

- Liste d'étudiants ayant suivi des formations de courte durée d'Août 2014 à Avril 2015

Grille de Programmes d'enseignement proposé

- Programmes d'enseignement « mécatronique », pôle de formation et de recherche : mécatronique
- Programmes d'enseignement « modélisation et calcul mathématique »
- Programmes d'enseignement « Informatique et télécommunications »

7- Constats d'audit

7-1- Ecarts positifs ou zones de conformité

* Les Points Forts

- Différents actes régissant la création, l'organisation et le fonctionnement du Projet CETIC ;
- Contrat de performance et de financement du CETIC de l'Université de Yaoundé I
- Plan d'action du projet d'appui au CETIC
- Projet de budget du CETIC 2015
- Manuel des procédures du projet CETIC
- Indicateur de résultats au niveau d'OPD

* Les Points Sensibles

- Le fonctionnement des cycles de formations courtes se fait en l'absence de dispositions non encadrées par le Recteur de l'Université de Yaoundé I

* Les Pistes de Progrès

- Le fonctionnement des cycles de formations courtes est effectif
- Le Projet CETIC est exécuté depuis Novembre 2013 avec les fonds issus du budget de l'Université de Yaoundé I. Le CETIC devra rembourser les fonds alloués par ladite université.

7-2- Ecarts négatifs ou zones de non-conformité

* Non-conformités majeures

Sur le plan académique

- Sur les 33 filières créées au CETIC, seules les programmes d'enseignement de trois filières (mécatronique, modélisation et calcul mathématique, Informatique et télécommunications) sont disponibles.
- Les résultats de sélection des candidats de Master I des trois filières citées plus haut sont disponibles, mais pas ceux de Master II et de Doctorat.
- Les projets de planning des enseignements du semestre I du pôle « modélisation mathématique et calcul scientifique » sont caduques et non signés.
- Seuls les enseignements des formations courtes ont commencé. Le début effectif des enseignements de formations longues (Master et Doctorat) reste attendu.
- Pour les formations courtes, les différents appels à candidature, les filières de formations ainsi que les coûts des programmes de certification n'ont pas fait l'objet d'une décision signée du Recteur de l'Université de Yaoundé I.
- Aucune progression des enseignements n'est donnée pour le cycle de formations courtes.
- les équipes pédagogiques ainsi que leurs responsables ne sont toujours pas désignés.
- Aucune disposition n'est encore prise quant à l'accueil et l'installation des étudiants et enseignants étrangers.

Sur le plan financier

- Les dépenses effectuées depuis novembre 2013 ainsi que les éléments justificatifs y afférents ne sont pas disponibles.
- Les procédures de publications et de passations des marchés au sein du CETIC ne sont pas disponibles

* Non-conformités mineures

- Les CV des enseignants retenus pour les différentes formations ne sont pas disponibles.
- l'appel à candidature pour le Master dans le cadre du projet CETIC au titre de l'année académique 2014/2015 n'est pas signé.

8- Conclusion

Les autorités de l'Université de Yaoundé I et celles du CETIC doivent tout mettre en œuvre pour que les enseignements des cycles de formations longues (Master et Doctorat) soient effectifs; le CETIC, contrairement à d'autres « Centres d'Excellence Africains », accuse un retard dans ce sens. Les procédures financières doivent également être visibles et lisibles.